

JOURNEE DE REGROUPEMENT

Dispositifs T.P.S « Accueil des enfants de moins de 3 ans »

5 février (Mat F Buisson Bernay) et 6 février 2015 (Mat M.Marchand Évreux)

Public présent :

- F. Leblanc IEN Maternelle
- Enseignants et directeurs des écoles maternelles M.M.Marchand (Evreux), F.Buisson (Bernay), Petit Charlemagne (Aubevoye), Menneval, J.Curie (Évreux)
- CPC des circonscriptions concernées : A. Sébille (Pont Audemer), C. Fenault (Bernay), B. Disson (Louviers), F.Barbot (Evreux III)
- J.J. Dabat-Aracil (CP maternelle)

1- Remise officielle des tablettes par l'IEN Maternelle

2- Introduction - Les enjeux de la journée (F. Leblanc):

Partenariat et accompagnement des familles :

- Point d'étapes sur la période: l'accueil du matin réalisé avec les parents, les réunions avec les familles (enseignants et/ou partenaires, formes et contenus), les apprentissages
- Faire le point sur le travail partenarial avec les parents
- Favoriser l'investissement des familles dans la scolarité de leur enfant
- Donner un cadre favorable aux apprentissages
- Développer la Réussite éducative

Pédagogique

- Apports théoriques sur le développement langagier de l'enfant
- Évaluation des élèves et du dispositif

Institutionnel

- Amender le projet d'accueil et de scolarisation et prévoir l'organisation de la rentrée prochaine

3- État des lieux du dispositif

Tour de table permettant à chaque équipe d'école d'aborder les éléments positifs et les écueils : l'accueil du matin réalisé avec les parents, les réunions avec les familles (enseignants et/ou partenaires, formes et contenus), les apprentissages, les inscriptions en cours d'année...

M. Leblanc souligne le dynamisme et l'investissement des équipes dans ce dispositif (partenariat, innovation, continuité des parcours).

Cette dynamique doit servir de levier en termes de partage, de mutualisation des pratiques en direction des autres enseignants de maternelle et même de l'élémentaire (voire du collège).

Le dispositif TPS envisage le développement des apprentissages et l'accompagnement parental dans un cadre partenarial. On gardera à l'esprit que l'aspect éducatif reste toujours au premier plan dans une visée de réussite.

Le dispositif TPS appelle à une modification des pratiques. L'enseignant, par ses postures (ses formulations, ses attitudes, ses choix...) doit autoriser les élèves à une posture créative et réflexive (choix, justification, autonomie)

Thèmes abordés	Éléments de réflexion
La relation aux parents l'accompagnement parental	L'accueil des parents le matin s'est adapté aux besoins des familles mais n'a pas perduré. Les familles confient volontiers leur enfants à l'école et à l'enseignant. Il peut rester occasionnel. Les parents peuvent être accueillis dans un espace dédié dans la classe pour regarder les productions des enfants, visionner les films et les vidéos pendant que les élèves ont une activité. Ce temps d'échange est généralement utilisé pour : - rassurer les parents

- valoriser les acquis et les compétences des élèves
- donner des pistes de co-éducation aux parents (langage, donner une autre image de l'école pour un travail d'accrochage, codes sociaux.)

Dans certains cas, les parents sont reçus en fin de journée car tous les partenaires sont plus disponibles.

- Donner la possibilité aux parents de participer au quotidien de la classe (« Jouer à prendre le café dans le coin dînette », accompagner la réalisation d'un puzzle...) pour donner à voir, expliquer dans le cadre de la guidance parentale et pour un transfert dans les familles.

Pistes à exploiter :

- Concevoir des activités avec les parents pour donner à voir les gestes du quotidien, les postures de parents et la parentalité (ex : atelier cuisine, lecture d'albums, réalisation de puzzles, jeux de société ou éducatifs...)
- Participer à la réflexion avec les partenaires locaux sur les actions en direction des familles : projet Tipi, jeux dans les quartiers...

Les activités éducatives en direction de parents/enfants pourront jaillir sur des pratiques familiales (fréquentation de la bibliothèque, lecture d'ouvrages, piscine...). L'objectif est que les parents s'autonomisent et emmènent eux-mêmes leurs enfants dans les lieux de culture, de pratique sportive.

L'école peut impulser ces initiatives dans le cadre de projets où des conventions seront établies avec les partenaires pour ensuite laisser la main aux familles. Les enseignants de TPS doivent être à la manœuvre pour être force de propositions et de stratégies pour répondre aux besoins et aux réalités des publics concernés.

- Des rencontres avec les parents sont mises en place pour échanger sur des thématiques définies avec les partenaires (PMI, ASE, Éducateurs...) incitant à une réflexion sur la co-éducation, sans jugement ni implications dans les aspects personnels.

Le suivi des élèves de TPS

Il convient d'anticiper la poursuite de cet accrochage scolaire (accompagnement parental), de cet étayage avec les écoles et les enseignants de PS :

- établir une passerelle, une liaison TPS/PS par des activités communes (salle de jeux, sorties communes...)
- proposer une rencontre des enseignants de PS accueillant les élèves venant de TPS (invitation à une réunion avec les partenaires)
- concevoir une animation de circonscription (entrée pédagogique et didactique) sur des thématiques précises et évocatrices (gestion de la colère, de la propreté, du doudou...)
- organiser le temps de sieste de PS pour accueillir les parents
- mettre à disposition une fiche bilan à établir en début de PS pour faire un constat des compétences acquises et engager les progressions
- mener des activités réunissant les 2 classes (TPS/PS)
- réfléchir sur la place et les postures de l'ATSEM

De plus, une réflexion doit être engagée pour la prise en compte des élèves ayant bénéficié d'une TPS : les acquis, le comportement, le langage, l'esprit de groupe. L'enseignant de TPS doit obligatoirement mettre en œuvre **une différenciation** en PS (fonctionnement sans groupe, ateliers différenciés, ateliers échelonnés...).

L'accueil en PS, l'an prochain, des élèves ayant suivi une TPS doit inévitablement tenir compte de leurs acquis : comportement, langage, socialisation.

4 - Le développement langagier de l'enfant

L'enjeu de ce temps de formation est la mise en évidence des éléments caractéristiques langagières des enfants de moins de 3 ans.

La réflexion s'appuie sur le diaporama " Le développement de 0 à 3 ans (état de la recherche)" proposé par Jean-Jacques Dabat-Aracil, Conseiller pédagogique maternelle.

Les points à retenir pour la mise en œuvre :

- Certains élèves ne sont pas encore dans la production (**mutisme**, retrait...)
- Certains enfants/élèves parlent de plus en plus et de plus en plus tôt **MAIS** sans être dans l'écoute, sans respecter les règles de prise de parole, sans se situer dans un réel échange verbal
- Certains enfants/ élèves ont un langage qui ne correspond pas à la langue de scolarisation **CAR** ils peuvent être " **Étranger à la langue de l'école**", leur identité est non reconnue, ils peuvent être allophones, leur lexique est pauvre, et ils ont une méconnaissance du fonctionnement et des principes de la langue française.
- La période 2/3ans correspond à une **explosion lexicale** donnant une place prépondérante aux substantifs
- L'**appareil phonatoire** n'est pas totalement opérationnel
- L'enfant de 2/3 ans fait montre, à la fois, d'une plasticité auditive et d'une sensibilité pour les sons de sa langue.
- Il établit progressivement des relations sociales et linguistiques avec des partenaires privilégiés parmi les adultes et ses pairs...

Les implications pédagogiques et les pistes d'expérimentation :

- Utiliser toutes les situations quotidiennes et de classe pour activer le bagage linguistique correspondant à l'âge cible (cf IFDC, Manulex, Agnès Florin, Boisseau). L'établissement d'un corpus conséquent permettra l'activation de l'aspect syntaxique s'enrichissant mutuellement avec le lexique.
- Travailler le **vocabulaire du quotidien** par la constitution de mallettes permettant d'aborder le pointage, l'étiquetage, l'aspect sémantique (fonction et formes)
- S'appuyer sur l'**appétit pour les mots** afin de les mettre en lien rapidement avec **les verbes** (actions)
- utiliser les 5 étapes pour l'acquisition d'un mot (présentation, correction, choix, devinette, reconnaissance rapide)
- Insister sur les **praxies articulatoires** permettant une prise de conscience des modalités d'émission des sons et de leur réalité sonore (discrimination auditive)
- **Faire la conversation** aux enfants même s'ils ne sont pas encore dans la production suivant les principes du "Parler Bébé" (3 fois 15 mn par semaine)
- Rendre lisibles les "**formats**", les "schémas de prise de parole" et les systématiser par des exercices structuraux.
- Développer les **images mentales** dans la relation au monde, aux objets et aux émotions
- Favoriser décentration par la mise en évidence et l'explicitation des émotions, des points de vue, des désirs des autres élèves (théorie de l'Esprit)
- Favoriser les **postures de créativité et de réflexion** chez l'élève en variant les postures de l'enseignant au long de la journée, des activités : **alterner les postures** de contrôle, d'accompagnement, d'enseignement, de lâcher-prise, de sur-étayage, du magicien (D. Bucheton)

5- Découverte d'un support

Projection d'une séquence proposée dans le DVD "nous voilà et coucou c'est nous !" produit par la Folimage en partenariat avec le SCREN. Ce support est spécialement conçu en direction de élève de cycle 1 pour aborder des situations de la vie quotidienne (colère, peur, sommeil, petits bobos...).

Les personnages, le décor et le trait épuré, le non verbal, les relations mises en place permettent d'aborder le vivre ensemble (conflit, coopération, échanges, collaboration...) et de mettre en œuvre des situations d'expression, de verbalisation et de communication.

6 Questionnaire en direction des familles

Les enseignantes d'Aubevoye ont conçu un questionnaire en direction des parents afin de recueillir leur avis, leur point de vue sur la scolarisation de leur enfants en TPS (les locaux, la propreté, les inquiétudes, écoute de enseignants, progrès des enfants) Le groupe a amendé ce document qui sera diffusé à l'ensemble des

collègues pour expérimentation. Dans certaines écoles, ce questionnaire tiendra lieu de guide à des entretiens individuels. Un premier bilan sera réalisé fin septembre et un autre fin janvier.

7-Des propositions pour l'évaluation

- **Des acquis des élèves en langage:**

Deux outils professionnels sont proposés :

- une grille de langage proposée par Madame Lefebvre et qui est un élément du livret individuel.
- une grille collective d'observation du niveau d'acquisition de chaque compétence ciblée dans la maîtrise du langage oral pour l'ensemble de la classe. Les éléments recueillis mèneront vers un projet de classe et la constitution de groupes de besoin.

- **En direction des parents :**

Le groupe exprime la nécessité d'un outil lisible par toutes les familles (lectrices ou non lectrices) faisant état des progrès des élèves. Cet outil, illustrant les compétences travaillées et acquises, pourra être un support d'échanges entre parents et enfants, entre les parents et l'enseignant(e).

4 supports sont proposés :

- un **livret** regroupant toutes les compétences de l'année, voir du cycle, qui seront pointées et datées au fur et à mesure des acquisitions.
- un **cahier de réussites**, sorte de porte-folio, rassemblant par domaine
- des **brevets** validant les niveaux d'acquisition et illustrés
- un cahier de **progrès numérique regroupant des productions** sonores, des vidéos illustrant par domaines les acquis des élèves en situation.

- **En direction de l'institution** : collecte progressive des données permettant l'évaluation du dispositif (voir doc FL)

Une autre entrée s'attache à l'accompagnement parental : fréquence des rencontres, thématiques

a

b

o

r

d

é

e

s

,

l

i

e

u

x

,

e

f

f

e

c

t

i

f

s

,